

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/09/2018

Dossier complet le :

11/09/2018

N° d'enregistrement :

2018-7161

#### 1. Intitulé du projet

PESSAC : OPERATION DE REQUALIFICATION GENERALE DE LA RUE CHATEAUBRIAND (INFRASTRUCTURES VOIRIE RESEAUX DIVERS) (33)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BORDEAUX METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

JUPPE Alain, Président EPCI

RCS / SIRET

2	4	3	3	0	0	3	1	6	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6a	construction d'une route classée dans le domaine public routier de Bordeaux Métropole avec création notamment de deux giratoires sans impact foncier.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une requalification générale de la rue Chateaubriand à Pessac sur sa totalité à savoir son tronçon complet situé entre l'avenue Jean Jaurès au nord et le carrefour au sud avec la rue Marc Desbats, l'avenue Gradignan et la placette Cardinal. Les travaux correspondent à :

- réaménagement des 3 carrefours majeurs avec les axes avenue Jaurès, rue Laugaa et rues Gradignan/Desbats/Cardinal;
- création en section courante d'un trottoir conforme côté ouest et d'un large espace mode doux paysagé en site propre côté Est;
- création d'un itinéraire cyclable en pistes hors chaussée dans les deux sens de circulation;
- aménagement d'un parvis piéton aux abords du projet immobilier de l'îlot 8 de la ZAC du centre ville;
- création d'une contre allée avec stationnement longitudinal à proximité des nouveaux commerces;
- réduction de la largeur de chaussée de moitié pour passer de 4 files de circulation à deux seulement;
- création de demi plateaux surélevés aux intersections en section courante avec les rues Béranget et Lamartine;
- paysagement et plantations des espaces publics générés en accompagnement de la voirie recalibrée;
- enfouissement des réseaux aériens électrique Basse Tension, Télécommunication et d'alimentation de l'éclairage public;
- rénovation de l'éclairage public.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de requalifier le tube et les espaces de l'axe majeur de la rue Chateaubriand à Pessac afin de les embellir, de les rénover mais aussi d'améliorer son fonctionnement d'ensemble et offrir à tous les modes de déplacement un espace public dédié, aux normes, adapté et sécurisé. Cette action s'inscrit pour sa partie nord dans le cadre du programme des espaces emblématiques du centre ville de Pessac et au contact de la ZAC du centre ville de Pessac. Les enjeux de recomposition urbaine des carrefours et de paysagement sont donc également de première importance.

Le but de cette action est plus largement en résumé de réaménager l'entrée de ville sud du centre ville de Pessac en atténuant son aspect actuel très routier et minéral mais aussi de modérer la vitesse automobile sur cet axe mixte (desserte/transit) ainsi que de sécuriser les circulations des modes doux tout en conservant les impératifs de fluidité et de desserte Transport en Commun en particulier du pôle intermodal du centre ville de Pessac (gare SNCF, tramway, bus).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le linéaire du tronçon correspondant au projet est d'environ 350 mètres, soit la totalité de la longueur de la rue Chateaubriand de tenant à aboutissant. Les travaux se dérouleront avec maintien du double sens de circulation et sans déviation des bus urbains notamment faute de possibilité de déviation locale admissible du fait des rares franchissements de la voie ferrée.

Par nature, les différents travaux à intervenir seront par ordre de réalisation et d'enchaînement de tâches et corps d'état:

- \*enfouissement réseaux aériens,
- \*génie civil éclairage,
- \*assainissement pluvial et eaux usées + fibre optique,
- \*voirie,
- \*plantations,
- \*matage candélabres,
- \*mobilier urbains,
- \*revêtements et enrobé,
- \*signalisation horizontale et verticale, jalonnement directionnel.

Le phasage prévisionnel des travaux est le suivant:

- phase 1: aménagement du tronçon nord compris entre l'avenue Jean Jaurés et le passage inférieur SNCF;
  - phase 2 : aménagement du tronçon sud correspondant au carrefour Desbats/Gradignan/Cardinal;
  - phase 3: aménagement du tronçon central (section courante) compris entre le passage inférieur et le carrefour sud.
- La durée globale prévisionnelle des travaux est de 24 mois environ.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les travaux terminés, les espaces publics et la voirie aménagés seront remis en gestion après réception et levée des réserves aux différents services et concessionnaires concernés à savoir principalement :

- Bordeaux Métropole (DGEP-ST4) pour le domaine public routier,
- Inolia pour le réseau fibre optique très haut débit,
- la ville de Pessac (services communs et mutualisés avec Bordeaux Métropole- Pôle Territorial Sud) pour l'éclairage, les espaces verts et le mobilier urbain
- et l'exploitant fermier en assainissement SGAC-SUez.

La situation et le fonctionnement général de la rue ne seront pas substantiellement modifiés (maintien du double sens de circulation, axe de la voirie conservé, carrefours maintenus) mais devraient être améliorés en terme d'usage, de confort et de sécurité et de cadre de vie pour les habitants et usagers.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une procédure de concertation réglementaire obligatoire est actuellement en cours au titre du code de l'urbanisme en raison du coût prévisionnel global de l'opération toute maîtrise d'ouvrage publique confondue d'un montant de 2M € TTC environ.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
longueur du tronçon à traiter	385 ml environ
largeur moyenne de la voirie sur le tronçon à traiter	16 m
rayon giratoire Laugaa	12m
rayon giratoire Desbats/Gradignan/Cardinal	15m
largeur demi voie paysagée et dédiée modes doux	8m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

rue Chateaubriand,  
33600 Pessac

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 44° 48' 24" 7N Lat. 0° 37' 41" 00

Point d'arrivée :

Long. 44° 48' 14" 60N Lat. 0° 37' 32" 30

Communes traversées :

Pessac

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté portant classement sonore des voies sur la communauté urbaine de Bordeaux du 03/03/2009 classent la rue Chateaubriand de niveau 4
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire de la commune de Pessac est compris dans le périmètre d'une ZRE selon la cartographie du site eaufranceadourgaronne.fr. Arrêté E 2005/14 du 28/02/2005.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	proximité ligne SNCF voie ferrée triangle des Echoppes (passage inférieur non modifié)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	nuisances sonores possibles issues d'un chantier ordinaire de voirie avec travaux courants sans intervention d'engins particuliers. chantier en journée uniquement aux horaires légaux selon arrêté municipal. respect de la charte chantier.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty response area for question 6.2]

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

[Empty response area for question 6.3]

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

[Empty space for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.]

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de requalification de la rue Chateaubriand s'effectue strictement et exclusivement dans l'emprise publique existante. Les fonctions et usages de la voirie et des espaces publics attenants sont améliorés mais non modifiés substantiellement et l'impact sur l'environnement est très faible et non significatif. De plus, le projet se déroule dans un milieu déjà largement urbanisé. Eu égard à toutes ces thématiques développées, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Annexe	Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Pessac

le, 20/08/2018

Signature

Nathalie PLENARD,

Pôle territorial Sud  
Direction du développement  
et de l'Aménagement  
N. PLENARD



DIRECTION GENERALE DES TERRITOIRES

POLE TERRITORIAL  
SUD



Direction du Développement et de l'Aménagement  
Service Etudes et Maîtrise d'Oeuvre

COMMUNE: PESSAC

PROJET  
CHATEAUBRIAND  
GRADIGNAN/CARDINAL/LAUGAA

de: AVENUE JEAU JAURES  
à: PLACE DU CARDINAL

AMENAGEMENT DE VOIRIE  
ET CREATION DE 2 GIRATOIRES

ETUDE PRELIMINAIRE

PLAN D'ENSEMBLE

Version: 01

**LEGENDE**

- CHAUSSEE
- TROTTOIR
- BANDE CYCLABLE
- PISTE CYCLABLE
- ILOT
- DVL
- ESPACE VERT



DIRECTRICE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT  <b>Mme Nathalie PLENARD</b>  Pole Territorial Sud EUROPARC B15 15, Avenue Léonard de Vinci 33000 PESSAC  TEL : 05 35 31 96 50 FAX : 05 35 31 96 51 ddasud@bordeaux-metropole.fr	CODE ETUDE : CLASSEMENT : EP_GIRATOIRE 15.00M_2 10 2017	DATE : JUIN 2017  MODIFICATIONS : a : 07/08/2017 septembre 2017	SERVICE AMENAGEMENT URBAIN CHEF DE PROJET <b>C CHEYROU</b> CHEF DU SERVICE ETUDES ET MAÎTRISE D'OEUVRE <b>Jean Louis DOERFLER</b> CHEFS DES CENTRES ETUDES / RESEAUX ET PAYSAGES <b>Mme Marie LÉCIGNIÈRE</b> Mme L. BODS  EQUIPE PROJET - SEMO Chargé de projet <b>C BERNAL</b> Projeteur <b>P PUGNET</b>
	C:\Users\ppugnet\Desktop\cardinal denis		

POLE TERRITORIAL SUD



Direction du Développement et de l'Aménagement  
Service Etudes et Maîtrise d'Oeuvre

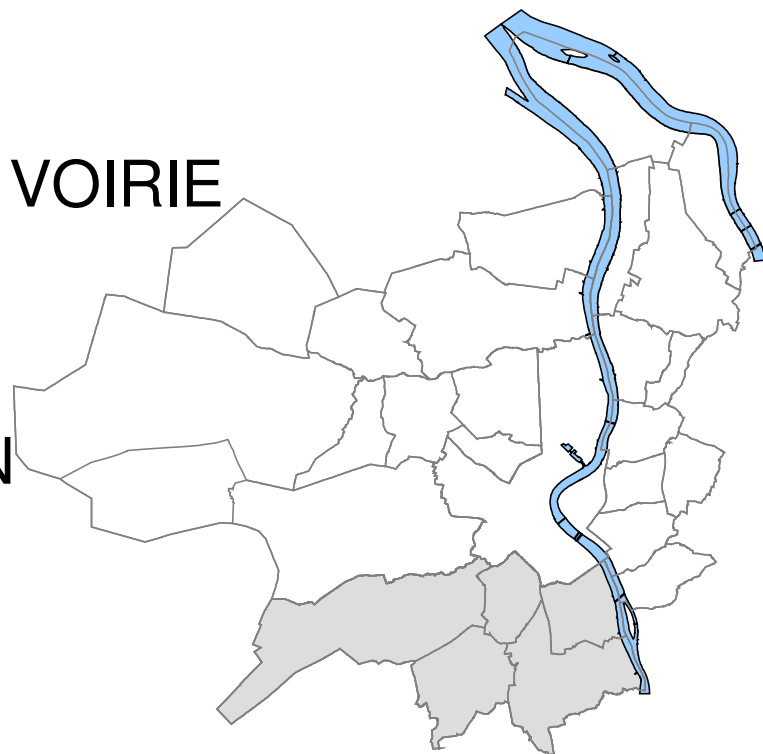
COMMUNE:PESSAC

REQUALIFICATION GENERALE  
DE LA RUE  
CHATAUBRIAND

AMENAGEMENT DE VOIRIE

PLAN DE SITUATION

Version: 01



DIRECTRICE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT  <b>Mme Nathalie PLENARD</b>  Pole Territorial Sud EUROPARC B15 15, Avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC  TEL : 05 . 35 . 31 . 96 . 50 FAX : 05 . 35 . 31 . 96 . 51 ddasud@bordeaux-metropole.fr	CODE ETUDE : DATE : AOUT 2018	SERVICE AMENAGEMENT URBAIN CHEF DE PROJET <b>D PINSOLLE</b> CHEF DU SERVICE ETUDES ET MAITRISE D'OEUVRE <b>Jean Louis DOERFLER</b> CHEFS DES CENTRES ETUDES / RESEAUX ET PAYSAGES Mme Marie LEGENDRE Mme L IBOS  EQUIPE PROJET - SEMO Chargé de projet <b>C BERNAL</b> Projeteur <b>P PUGNET</b>
	CLASSEMENT : AVP_GIRATOIRE 15.00M_juin 2018  MODIFICATIONS : a :07/08/2017 septembre 2017	

PLAN DE SITUATION

ECHELLE:1/25000